

DEPARTEMENT  
GARD

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE AUBORD N° D2024\_33

Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le

ID : 030-213000201-20240715-D2024\_33-DE



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au débat
19	19	17

Date de la convocation :  
04/07/2024

Date de l'affichage :  
04/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 15 juillet à 18 heures 30,  
le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Arnaud Beltrame  
sous la présidence de M. BRUNDU André, Maire.

**Présents :**

Mesdames et Messieurs André Brundu, Jean-Jacques Andrieu, Pierre Philippe Carpentier,  
Christian Carteyrade, Alain Courtois, Sylvie Devassine, Mireille Gassier, Fabian Herrero, Elodie  
Dolhadille Jansen, Lebois Didier, Jean-Pierre Matini, Kati Moulet, Karine Noguera, Isabelle  
Pinon, Tricou Sébastien, Françoise Turribio, Daniel Weyh.

**Procurations :**

Madame Isabelle Dos Reis donne procuration à Madame Isabelle Pinon  
Madame Josiane Julien donne procuration à Madame Karine Noguera

En début de séance et en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Madame Isabelle Pinon

**Travaux de rénovation énergétique et acoustique de la salle multi-activités du « Hangar » et pose de panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation : validation du programme de travaux, approbation du plan de financement et demande de subventions auprès de l'Etat (Fonds vert), de la Région (rénovation énergétique des ERP), du Conseil Départemental du Gard (Crédit départemental d'équipement) et de la Communauté de Communes de Petite Camargue (Fonds de concours 2024).**

La salle multi-activités ERP de la commune, dénommée « le Hangar » accueille en son sein de nombreuses activités culturelles, sportives, éducatives, récréatives et associatives.

Il s'agit d'un bâtiment aménagé il y a une quarantaine d'année, en salle multi activités, à partir d'un ancien hangar agricole.

L'objet du projet est de procéder à la rénovation énergétique et acoustique du bâtiment public.

Dans ce but, il convient de mettre en place une isolation thermique et acoustique par l'extérieur sur le côté rue du bâtiment et d'insérer une structure autoportée de type « boîte dans la boîte » à l'intérieur du bâtiment.

De mettre en place un SAS sur l'issue de secours située côté rue.

De reboucher deux sky dôme qui ne sont pas isolés et n'ont pas de vocation d'évacuation ou d'aération.

De doubler le plafond, non isolé à ce jour.

De remplacer les menuiseries coté champs et de reboucher la porte arrière du bâtiment.

D'installer une CTA double flux pour la ventilation y compris les travaux électriques consécutifs.

De construire un local technique adapté à la mise en place de la CTA double flux.

D'installer 44 panneaux photovoltaïques en autoconsommation qui serviront à l'alimentation de la salle multi-activités mais également à celles des salles associatives et à la crèche attenante.

Ce projet permet de réduire les consommations énergétiques du bâtiment de **107.3%** et les émissions de GES de 75%.

Sans la pose de panneaux photovoltaïque le projet réduirait de **43.13%** la consommation énergétique du bâtiment (cf diagnostic énergétique BET Durand).

Le montant global des travaux est estimé à : **339 712,35 euros HT**, soit **407 654.82 euros TTC**.

Le coût des travaux de rénovation énergétique et acoustique et de la pose de panneaux photovoltaïques de la salle multi-activité « Le Hangar » sont évalués de la façon suivante :

<b>Postes de dépenses</b>	
<b>Honoraires MOE</b>	<b>25 415,28</b>
<b>Bureau d'études techniques fluides – Diagnostic thermique</b>	<b>10 711,80</b>
<b>Bureau d'études techniques structure</b>	<b>3 472,92</b>
<b>Sous total Maitrise d'œuvre</b>	<b>39 600,00</b>
<b>Diagnostic acoustique</b>	<b>19 825,00</b>
<b>Sous-total diagnostic acoustique</b>	<b>19 825,00</b>
<b>Coordonnateur SPS</b>	<b>2 592,00</b>
<b>Bureau de contrôle technique</b>	<b>6 700,00</b>
<b>Sous-total SPS et Bureau de contrôle</b>	<b>9 292,00</b>
<b>Démolitions</b>	<b>10 890,40</b>
<b>Gros Œuvre</b>	<b>5 655,35</b>
<b>Menuiseries extérieures</b>	<b>9 062,46</b>
<b>Cloisons doublage faux plafonds</b>	<b>76 845,98</b>
<b>Chauffage climatisation ventilation CTA double flux</b>	<b>55 000,00</b>
<b>Electricité panneaux photovoltaïques et reprises CTA</b>	<b>40 000,00</b>
<b>Revêtement de murs</b>	<b>17 628,99</b>
<b>Revêtement de façades</b>	<b>5 912,17</b>
<b>Panneaux photovoltaïques pour autoconsommation</b>	<b>50 000,00</b>
<b>Sous-total Travaux</b>	<b>270 995,35</b>
<b>TOTAL OPERATION HT</b>	<b>339 712,35</b>
<b>TVA 20%</b>	<b>67 942,47</b>
<b>TOTAL OPERATION TTC</b>	<b>407 654,82</b>

Le plan de financement prévisionnel en est le suivant :

Financeurs	Programmes	Montant € HT	Taux
<b>Etat</b>	Fonds vert	95 966.20	28.25%
<b>Région Occitanie</b>	Rénovation énergétique des bâtiments publics ERP	50 000.00	14.72%
<b>Conseil départemental du Gard</b>	Crédit départemental d'équipement et bonus écologique de 10%	89 052.48	26.21%
<b>Communauté de communes de Petite Camargue</b>	Fonds de concours 2024	36 751.20	10.82%
<b>Commune</b>	Autofinancement	36 751.20	10.82%
	Emprunt BP 2024	31 191.27	9.18%
	<b>TOTAL OPERATION HT</b>	<b>339 712.35</b>	<b>100%</b>

Le Conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

- D'adopter le programme de travaux, évalué à **339 712.35 € HT** ;
- D'approuver le plan de financement du programme des **travaux de rénovation énergétique et acoustique de la salle multi-activités du « Hangar » et pose de panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation** ;
- **De solliciter l'état** dans le cadre du Fonds vert - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux - AXE 1 pour un montant de **95 966.20 euros** ;

- **De solliciter le concours de la Région Occitanie** dans le cadre du programme de rénovation énergétique des bâtiments publics ERP pour un montant de **50 000 euros** ;
- **De solliciter le Conseil Départemental du Gard** dans le cadre du crédit départemental d'équipement et du bonus écologique pour un montant de **89 052.48 euros** ;
- **De solliciter la Communauté de Commune de Petite Camargue** dans le cadre des fonds de concours pour l'année 2024 pour un montant de **36 751.20 euros** ;
- Dit que l'opération est inscrite sur le budget principal 2024 de la commune ;
- Dit que les travaux démarreront en novembre 2024 ;
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les pièces se rapportant à la demande de subvention.
- Donne tout pouvoir à Monsieur Sébastien Tricou pour signer les pièces se rapportant à la demande de fonds de concours de la Communauté de Communes de Petite Camargue.

Le secrétaire de séance



Le Maire,  
André BRUNDU

